



RAPPORT SPECIAL SUR LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

ASSEMBLEE GENERALE DU 10 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

(L 225-197- 4 du code de commerce)

1. Etat des attributions gratuites d'actions au 31 décembre 2024

Attributions gratuites d'actions ayant fait l'objet d'une attribution définitive au cours de l'exercice 2024

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées initialement	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
2022-1	09/06/2022	08/12/2022	41 875	-*	-
2022-2	09/06/2022	08/12/2022	6 605	4 940**	-

* L'attribution définitive des actions régies par le Plan 2022-1 était soumise à la réalisation de conditions de présence et de performance. Les conditions de performance n'ayant pas été réalisées, aucune action n'a été attribuée.

** L'attribution définitive des actions régies par le Plan 2022-2 était soumise à la réalisation d'une condition de présence. Les actions attribuées définitivement sont soumises à une période de conservation prenant fin le 12 décembre 2025.

Attributions gratuites d'actions n'ayant pas fait l'objet d'une attribution définitive au 31 décembre 2024

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Nombre d'actions attribuées	Nature des actions à attribuer : nouvelles ou existantes	Date de l'attribution effective*	Valeur de l'action à la date d'attribution
2023-1	09/06/2022	20/02/2023	37 400	Nouvelles ou existantes	30/06/2026	7,70 €

* sous réserve de la réalisation des conditions d'attribution

Il est précisé qu'au 31 décembre 2024, et compte tenu des conditions de présence dans les plans, le nombre d'actions susceptibles de faire l'objet d'une attribution définitive est de 29 400 actions pour le plan 2023-1.

Attributions gratuites d'actions devenues disponibles au 31 décembre 2024

Désignation du plan	Date de l'autorisation de l'Assemblée	Date de l'attribution par le conseil	Date de l'attribution définitive	Date de fin de la période de conservation	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions définitivement attribuées en période de conservation	Nombre d'actions définitivement attribuées pour lesquelles la période de conservation a expiré
2021-1	13/06/2019	10/06/2021	11/06/2023	11/06/2024	-	-	-
2021-2	13/06/2019	10/06/2021	11/06/2023	11/06/2024	4 050	-	4 050

2. Attributions consenties aux mandataires sociaux de la société au cours de l'année 2024

Néant

3. Attributions consenties durant l'année 2024 aux dix salariés de la société dont le nombre d'actions attribuées est le plus élevé :

Néant

4. Attributions consenties par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés durant l'année 2024 à l'ensemble des salariés bénéficiaires :

Néant

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION